



**PRÉFET
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Privas, le 02 avril 2021

Lutte contre le frelon asiatique (*Vespa velutina*)

Depuis plusieurs années, les services de l'État et les municipalités sont alertés par l'expansion de nids de frelons asiatiques en Ardèche (800 nids détruits en 2020) qui s'attaquent principalement aux abeilles et qui peuvent potentiellement représenter un danger pour les personnes.

L'objectif de cet arrêté préfectoral est de faire connaître au grand public le dispositif départemental de lutte contre ce fléau en Ardèche, la période de destruction allant du 1^{er} mars au 1^{er} décembre de chaque année.

Dès connaissance ou de la détection d'un nid, il est indispensable de le signaler sur la plateforme Internet du coordonnateur de la lutte contre cette espèce envahissante : www.frelonsasiatiques.fr

Le coordonnateur de la lutte qui est la Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire (FRGDS), oriente vers une entreprise spécialisée de destruction des nids aux tarifs négociés et dans le respect des normes réglementaires.

**Cabinet du préfet
Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle**



@Prefet07

Tél : 04 75 66 50 07/14/16
Mél : pref-communication@ardeche.gouv.fr
www.ardeche.gouv.fr

Rue Pierre Filliat – BP 721
07007 Privas CEDEX